

# Solutions

Numéro 9 • Automne 2002

Nouvelles de l'industrie européenne des solvants

## Des mots simples pour mieux communiquer sur les solvants

L'ESIG lancera prochainement une nouvelle campagne de distribution d'autocollants clairs et intelligibles sur la sécurité à apposer sur les fûts de solvants. Fruit d'une collaboration avec les autorités nationales chargées de la santé et de la sécurité, des utilisateurs et des distributeurs de solvants, ces autocollants sont un moyen simple de faire passer des messages sur la sécurité et l'environnement. Les instructions autocollantes seront disponibles dans les onze langues de la Communauté Européenne.

### L'engagement

Plusieurs applications ne peuvent offrir le niveau de performance élevée requis que si elles sont combinées à des solvants. Cependant, ces mêmes propriétés intrinsèques qui garantissent cette qualité peuvent aussi être responsables d'une évaporation de solvants ou d'une exposition potentielle de l'homme et de l'environnement aux solvants. Il est dès lors impératif de bien comprendre et de bien maîtriser la manipulation de solvants sur le lieu de travail.

L'ESIG s'est engagée à promouvoir la meilleure pratique et la prise en charge responsable d'une utilisation en toute sécurité des solvants sur le lieu de travail.

Les réactions reçues d'utilisateurs de solvants ont montré que, en dépit du fait qu'elles soient complètes, les fiches de données de sécurité (FDS) des produits sont souvent trop techniques et trop difficiles à utiliser.

### Le double défi

L'ESIG cherche avant tout à faire passer des messages de sécurité et de protection de l'environnement clairs sous une forme qui permette aux utilisateurs de solvants de les comprendre facilement. L'ESIG actualise constamment son programme « Responsible Care » (Engagement du Progrès) et l'améliore en permanence dans le but de promouvoir les meilleures pratiques et de souligner les principaux messages :

- Lorsqu'un manque d'information est identifié par les utilisateurs de solvants, il est essentiel de développer les instruments qui répondent à ce besoin.
- Par la suite, il est essentiel de veiller à ce que ces mêmes instruments arrivent bien chez l'utilisateur de solvants.

C'est en pensant à ces deux objectifs que l'ESIG a mis au point ses autocollants de sécurité.

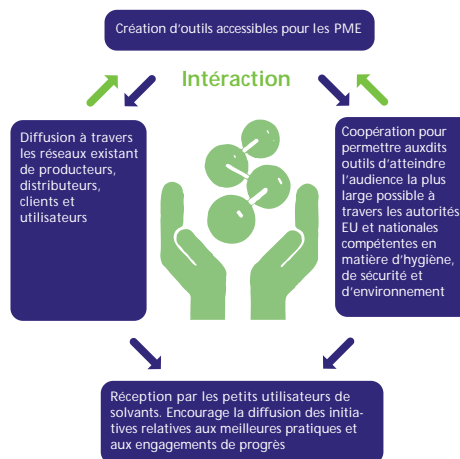
### La contribution principale

Plusieurs institutions législatives, comprenant des législateurs de l'UE représentant la Direction Générale Environnement, la Direction

générale Santé et la Commission consultative de sécurité et d'hygiène, ainsi que des instances gouvernementales responsables de la santé et de la sécurité dans les divers États membres de l'UE, ont répondu positivement à l'initiative lancée par l'ESIG. Comme ces directives doivent fonctionner en harmonie avec la législation nationale, il est impératif que la réussite de l'initiative passe par la contribution des autorités des États membres.

### Le principal public

Les petites et moyennes entreprises sont les principaux destinataires de cette initiative. Ces instructions autocollantes simples devraient bénéficier davantage à ceux qui utilisent les



solvants rarement ou occasionnellement et qui se verraient contraints, lors de chaque manipulation, à faire un effort d'interprétation de documents souvent trop compliqués. L'ESIG travaillera en étroite collaboration avec les distributeurs dans le but d'assurer la diffusion efficace de ces messages clés de sécurité.

Pour que les instructions de sécurité ne puissent pas se détacher du produit, l'autocollant sera fixé à même le fût.

L'étiquette a déjà été testée en Angleterre et a rencontré un franc succès auprès des distributeurs britanniques ainsi que du Bureau britannique pour la santé et la sécurité (UK HSE) : « Le UK HSE est favorable à toute initiative visant à améliorer la prise de conscience, tant par l'employeur que par l'employé, des mesures susceptibles d'être prises pour réduire l'exposition. Un simple autocollant pour fût, actuellement en cours d'évaluation au sein du European Solvents Industry Group, est l'une de ces mesures qui permettent d'informer directement l'utilisateur. Il devrait avoir un impact positif sur les utilisateurs de solvants. »

Exprimée en des termes tels que « l'image en dit long » ou « cela aidera à manipuler le produit avec plus de sécurité », la réaction de clients est, elle aussi, positive. Comme l'a fait remarquer le président de l'ESIG, Bert Fokkema, « les résultats nous apparaissent des plus encourageants. Cette initiative complète les efforts que nous déployons actuellement pour promouvoir la gestion responsable du produit de façon à permettre aux entreprises, même les plus petites, d'obtenir des conseils clairs sur une utilisation sûre des solvants sur le lieu de travail. Nous avons l'intention d'étendre ce programme et nous aspirons à une coopération avec d'autres distributeurs et clients. »

Que vous soyez utilisateur, législateur ou simplement intéressé à en apprendre plus, n'hésitez pas à contacter Pierre de Kettenis - Solvent manager au CEFIC (Secrétariat de l'ESIG - tel. : +32 2 676 72 11).

ESIG

L'Industrie Européenne des Solvants  
Conseille et aide en matière d'utilisation  
des solvants hydrocarbonés et oxygénés  
www.esig.org

## La directive sur les émissions de solvants prend forme au niveau national

Les quinze pays de l'Union européenne (UE) règlent actuellement les derniers détails de la transposition de la directive sur les émissions de solvants (DES) dans leur droit national. Bien que ce processus ait pris plus de temps que prévu, la date ultime à laquelle les entreprises doivent se soumettre à la nouvelle législation n'a pas été repoussée et reste fixée au 1er janvier 2007.

Adoptée à Bruxelles par les ministres de l'environnement de l'UE en 1999, la Directive sur les émissions de solvants réduira les émissions de composés organiques volatils (COV) du secteur industriel de 66% par rapport à 1990. La directive, qui est l'un des actes législatifs les plus complexes jamais produits par l'UE, touche plus de 400.000 utilisateurs de solvants. Les instances réglementaires de l'UE et l'ES-VOC-CG, organisme représentant les industries productrices et utilisatrices de solvants, ont œuvré afin d'élaborer une législation qui soit suffisamment souple pour permettre aux utilisateurs de solvants de répondre aux exigences législatives le plus efficacement possible.

Lors de la mise sous presse de ce numéro de Solutions, la transposition de la directive en droit national était déjà terminée dans 9 pays de l'UE, en l'occurrence l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique (incluant les Régions de Bruxelles Capitale, Wallonie et Flandres) le Danemark, la Finlande, la France, les Pays-Bas, le Portugal et la Suède, tandis que, l'Irlande, l'Italie, l'Espagne

et le Royaume-Uni y travaillaient encore. On ne dispose d'aucune information précise sur l'évolution de la transposition au Luxembourg et en Grèce.

La directive a autorisé, par ailleurs, les États membres à développer une législation nationale qui corresponde le mieux au profil de leurs utilisateurs de solvants. Étant donné que la directive, qui était déjà très complexe au niveau de l'UE, est à présent transposée dans certains pays, mais pas dans d'autres, l'ESIG conseille d'agir avec prudence et de s'assurer que les mesures nationales sont bien respectées. En effet, si vous disposez d'usines dans plusieurs pays, il est possible que vous deviez vous conformer à des exigences différentes. A cet égard, les autorités nationales seront prochainement en mesure de vous assister dans ce domaine; ceci est particulièrement important pour ceux qui construisent de nouvelles installations et doivent ainsi se conformer immédiatement à la législation. En revanche, les directeurs d'installations existantes disposent d'un peu plus de

temps pour comprendre la directive et décider des mesures à prendre pour s'y conformer.

Dans le cadre d'une nouvelle initiative législative, la Commission Européenne a mis à disposition un site Web qui permet à toutes les personnes concernées par la DES d'échanger des informations. L'ES-VOC-CG a également apporté sa contribution à ce site dont l'adresse est la suivante : [www.voc-infoex.uni-karlsruhe.de/fr/index](http://www.voc-infoex.uni-karlsruhe.de/fr/index).

L'ESIG sait à quel point il est difficile de se conformer aux différentes exigences de la directive. Aussi nous vous recommandons, si vous êtes en quête d'informations complémentaires, de consulter notre site [www.esig.org](http://www.esig.org); vous y trouverez notamment de nombreux conseils utiles, le texte de la DES, une présentation facile à comprendre sur les grandes lignes de la directive, de même que les possibilités que vous offre le logiciel Abatement Advisor spécialement conçu par l'ESIG. ●

### Nouvelles en bref

#### À la découverte des faits: Symposium scientifique international sur les effets des éthers de glycol en matière de santé – Paris 2002

Ce symposium s'est tenu les 17 et 18 octobre 2002 à Paris. Il a constitué un excellent forum d'échange pour la communauté scientifique internationale désireuse de faire partager ses connaissances sur la toxicologie des éthers de glycol de même que leur impact pour l'homme.

Des experts scientifiques dans le domaine de la recherche ont fait des exposés visant à :

- Dresser un bilan des progrès récents réalisés au niveau international en matière de toxicologie des éthers de glycol;
- promouvoir la recherche sur les éthers de glycol et proposer un forum de discussion pour la communauté scientifique internationale et tous les acteurs concernés par les éthers de glycol ;
- Montrer que les modalités d'utilisation des éthers de glycol ont changé au cours des vingt dernières années.



Maison de la Chimie, Paris: lieu où s'est déroulé le symposium

Le symposium a été organisé conjointement par l'OSPA (European Oxygenated Solvent Producers Association) et le comité des éthers d'éthylène et de propylène glycol de l'ACC (American Chemistry Council).

Pour plus d'informations:

[www.ethers-de-glycol.com](http://www.ethers-de-glycol.com)  
and also at [www.americanchemistry.com](http://www.americanchemistry.com)

### Nouvelles en bref

#### Promouvoir une meilleure pratique

Cette édition de Solutions comprend un exemplaire du guide pratique « Best Practice Guidelines no. 3 ». Ce nouvel ouvrage vise à fournir aux utilisateurs de solvants des conseils pratiques sur la mesure des concentrations des vapeurs en suspension dans l'air sur le lieu de travail au moyen de tubes indicateurs chimiques.



Ce troisième volume des « Best Practice Guidelines » complète les deux guides précédents qui traitent des programmes de surveillance et fournissent des conseils simples pour évaluer les besoins concernant les contrôles d'exposition sur le lieu de travail.

Des exemplaires peuvent être téléchargés sur le site Internet de l'ESIG ([www.esig.org](http://www.esig.org)) ou commandés par fax au moyen du formulaire ci-joint. ●

# La meilleure pratique dans l'utilisation de solvants récompensée

Les très convoités « Prix de gestion responsable des solvants », que l'ESIG attribue chaque année, continuent d'encourager et de récompenser les entreprises qui appliquent des normes élevées et respectent des critères de meilleure pratique dans la façon dont elles utilisent les solvants.

Les propositions reçues, l'année dernière, d'entreprises en provenance de onze États membres de l'UE et notamment de plusieurs PME, témoignent de l'engagement des utilisateurs envers une utilisation responsable et sans danger des solvants.

Cette année, les « Prix de gestion responsable des solvants » seront remis lors de la conférence que le CEFIC, la fédération européenne de l'industrie chimique, organisera à Barcelone, les 25 et 26 novembre 2002. Intitulée « Getting the Message Across », la conférence portera sur l'utilisation responsable des solvants et se tiendra conjointement avec la FECC, la fédération européenne du commerce des produits chimiques.

S'exprimant au sujet des prix de cette année, John Baker, le rédacteur en chef de la revue *European Chemical News*, a souligné que « les Prix de gestion responsable des solvants montrent la meilleure pratique en action depuis des années et la conférence « Getting the Message Across » sera la toile de fond parfaite pour cet événement, auquel il nous tarde de participer. »

La conférence du CEFIC servira de plate-forme où les entreprises auront l'occasion d'échanger des informations et de partager les meilleures pratiques. Une telle occasion est parfaite pour

garantir une amélioration continue de l'utilisation des produits chimiques en Europe.

## Prix 2001

Les « Prix de gestion responsable des solvants » 2001 ont été remis l'année dernière lors de la prestigieuse conférence organisée par la FECC à Vienne. Les projets gagnants ont ensuite été



Intergraf - vainqueur du prix ESIG en 2002

présentés dans la presse européenne spécialisée telle que le *European Chemical News* (ECN) et le *European Coatings Journal*, ainsi que sous la forme d'études de cas sur la gestion responsable des solvants disponibles sur le site Internet de la Commission européenne consacré à la directive sur les émissions de solvants ([www.voc-infoex.uni-karlsruhe.de](http://www.voc-infoex.uni-karlsruhe.de)).

Le prix ESIG de la « Meilleure amélioration générale » a été attribué à INTERGRAF, la fédéra-

tion européenne de l'imprimerie, associée pour la circonstance à la European Graphical Federation (EGF). Le prix récompensait la publication d'un ensemble de lignes directrices sur l'imprimerie, l'environnement et les meilleures techniques disponibles (MTD). Le jury a été particulièrement impressionné par le réseau international d'experts qu'INTERGRAF a réuni en vue d'échanger leurs connaissances et de produire l'ensemble de lignes directrices le plus complet possible.

Les autres lauréats auxquels un certificat d'excellence a été délivré lors de la cérémonie de remise des Prix sont JOWAT, un fabricant de colles allemand, qui a remporté le prix de la « Meilleure amélioration de produit », SOPPEC, une entreprise française, qui a gagné le prix de la « Meilleure amélioration de site », et la SOFRAMAP, entreprise également française, qui s'est vu décerner le prix de la « Meilleure amélioration de PME ». Chacun des projets récompensés est présenté sur le site Web de l'ESIG illustré par des photos prises lors de la cérémonie ([www.esig.org](http://www.esig.org)).

## Jury 2002

La cérémonie de remise des « Prix de gestion responsable des solvants » 2002, qui se tiendra au cours de la conférence, sera présidée par le Dr Bert Fokkema, président de l'ESIG. Le jury sera composé, entre autres, de représentants de la DG Environnement, de l'UAPME-Affaires environnementales, de l'UNICE, de la FEDICHEM, de l'ECN et de M. Dick Robson, directeur du CEFIC. ●

## Nouvelle directive sur les préparations dangereuses : une nouvelle législation pour l'étiquetage environnemental

Entrée en vigueur le 30 juillet 2002, la nouvelle directive sur les préparations dangereuses (1999/45/CEE) exige la classification des préparations en fonction du risque qu'elles présentent pour l'environnement. Les substances ont, tout un temps, été classées sur la base de leurs effets sur l'environnement (ainsi que des risques sanitaires et physico-chimiques) conformément à la directive sur les substances dangereuses (DSD ; 67/548/CEE). La directive sur les préparations dangereuses étend à présent les exigences de classification environnementale aux produits formulés.



La directive recommande une méthode de calcul pour évaluer la classification environnementale et suggère d'étiqueter les préparations comme cela se fait depuis des années pour les effets sur la santé. Elle impose également une procédure progressive pour déterminer si le produit doit être classé comme « dangereux pour l'environnement » et porter, le cas échéant, le symbole N « arbre /poisson mort ».

Ces nouvelles dispositions de classification et d'étiquetage concerneront tous les utilisateurs qui formulent des produits à base de solvants : peintures, encres, adhésifs, détergents, produits de nettoyage, etc. Ces utilisateurs doivent par conséquent réévaluer la classification de leurs produits formulés. À son tour, la classification environnementale peut avoir un impact important sur les entreprises à de nombreux niveaux ; par exemple, dans les exigences d'emballage, de commercialisation et de stockage. Les producteurs d'hydrocarbures ont d'ores et déjà adopté un système de classification commune des substances qui sert de base pour déterminer la classification environnementale des préparations.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur les exigences de la directive, veuillez consulter la rubrique « Useful links » du site de l'ESIG ([www.esig.org](http://www.esig.org)), qui vous permettra d'accéder à la page adéquate du portail de la Commission européenne. ●

### L'option durable

**Qu'elles soient utilisées sur les voitures ou les monuments publics, les peintures à base de solvants sont, selon des analyses du cycle de vie, aussi respectueuses de l'environnement que les peintures à l'eau ; De récents progrès technologiques de plusieurs pays, illustrés par des résultats très concluant le démontrent.**

Il est généralement admis que les peintures à l'eau respectent mieux l'environnement que les peintures à base de solvants sur le plan de la qualité de l'air. Cette constatation est certes vraie dans certains cas mais pas dans tous ; il arrive en effet que ce soit l'inverse si l'on tient compte de la performance sur le cycle de vie, des coûts et de la maintenance. Une protection durable peut être obtenue avec des applications moins fréquentes de peintures à haute performance. Il est donc possible que, à condition d'être appliquées correctement sur des structures adéquates, les peintures à base de solvants libèrent moins de composés organiques volatils (COV) dans l'air que leurs alternatives à l'eau, cela, tout en offrant des niveaux de performance identiques.

La majorité des peintures à l'eau contiennent aussi des COV, même si leur quantité est moindre par rapport aux peintures à base de solvants. D'un point de vue environnemental, les études de cas suivantes montrent que les peintures à base de solvants se révèlent parfois mieux adaptées que leurs alternatives aqueuses.

#### Une réalisation imposante

Combien faut-il de peinture pour protéger et entretenir une structure métallique qui mesure 312 mètres, pèse 73.000 tonnes, se compose de 18.038 pièces en fer puddlé et est constamment exposée aux conditions météorologiques changeantes et à la pollution de l'air sans jamais perdre son attrait pour les milliers de visiteurs qui l'admirent chaque jour ? Comment la beauté et la résilience de la Tour Eiffel peuvent-elles résister



aux affres du temps ? Réponse : par l'utilisation de peintures à base de solvants à haut pouvoir couvrant et à haute performance.

L'obtention récente par un fabricant renommé d'un contrat pour peindre la Tour Eiffel, présente sous un nouveau jour les avantages des produits à base de solvants. La réussite de ce contrat est due à l'utilisation d'une peinture à base d'alkyde d'uréthane à haut pouvoir couvrant et assurant un équilibre entre l'environnement, la performance et le coût. Cette peinture à base de solvants protégera efficacement la Tour Eiffel contre les variations de température, d'humidité et de pollution pendant au moins sept années, ce qui témoigne de la résistance et de la durabilité des peintures à base de solvants.

#### D'une importance capitale

General Motors a prouvé récemment que les produits à base de solvants peuvent être plus performants que les fameux revêtements en poudre « zéro COV » considérés souvent plus respectueux de l'environnement. Les analyses du cycle de vie qui ont été effectuées par General Motors sur un nombre de systèmes de peinture utilisés en tant que couche de fond dans le secteur automobile ont montré que l'impact global le plus faible sur l'environnement était obtenu avec un système polyester à base de solvants. La deuxième position des produits les plus respectueux de l'environnement était occupée par un polyester en poudre et la troisième, par un acrylique en poudre (principalement à cause de la consommation d'énergie et des émissions de CO2 en cours de fabrication).

On a coutume de dire que si les peintures à base de solvants sont associées à une performance durable, les peintures à l'eau sont meilleures sur le plan de la responsabilité environnementale; il semble cependant que les peintures à base de solvants allient aussi bien la performance et la protection de l'environnement que les peintures à base d'eau.

Conclusion : dans la mesure où elles sont appliquées correctement et dans des conditions adéquates, les peintures à base de solvants peuvent garantir un degré élevé de durabilité du produit et de performance environnementale au même titre que les peintures à base d'eau. ●

## Poser des questions, trouver des solutions

L'ESIG s'est engagé, depuis le premier jour de sa constitution, à servir de plate-forme d'orientation pour toutes les questions relatives aux solvants en Europe. Mais les besoins d'information dans l'industrie des solvants changent en permanence.

Aussi, avons-nous décidé, pour s'assurer que l'ESIG concentre bien ses efforts sur vos besoins réels d'information, d'organiser un nouveau sondage d'opinion. Celui-ci fait suite à l'étude menée à bien en 1999 et se déroulera au cours du quatrième trimestre 2002.

Nous nous adresserons à un large éventail de leaders d'opinion afin d'obtenir leurs réactions et de pouvoir ainsi mieux comprendre la façon dont la société actuelle perçoit les solvants et l'industrie des solvants en général. Pour les décideurs de l'ensemble du territoire de l'UE, l'étude sera l'occasion de donner leur avis sur le travail de l'ESIG et de nous aider ainsi à façonner et orienter notre programme de communication. Votre avis et vos réflexions sur l'ESIG sont très importants pour cette opération. Dans ce cadre, l'ESIG attend avec impatience le feed-back de ceux et celles qui pourraient être contactés au cours des prochains mois.

Les résultats de la prochaine étude seront publiés sur le site Web de l'ESIG.

En dépit du fait que le nombre d'interviews prévues dans le cadre de cette étude soit limité, l'ESIG vous invite à lui faire part de vos réactions et suggestions sous la rubrique « Your questions answered » du site [www.esig.org](http://www.esig.org). ●